

Mesdames et Messieurs les Syndics,

Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous vous informons que la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement **a prolongé le délai pour prendre position sur le nouveau plan sectoriel pour l'exploitation des matériaux (PSEM) et la modification y relative du plan directeur cantonal au 13 septembre 2024 pour l'ensemble des associations, des citoyennes et des citoyens du canton.** Nous vous invitons à en informer les habitantes et habitants de votre commune.

Pour toute question complémentaire, vous pouvez vous adresser au SeCA.

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous adressons, Mesdames et Messieurs les Syndics, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations les meilleures.

**Service des constructions et de l'aménagement SeCA**

**Bau- und Raumplanungsamt BRPA**

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 36 13, [www.fr.ch/seca](http://www.fr.ch/seca)

—

Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement **DIME**

Direktion für Raumentwicklung, Infrastruktur, Mobilität und Umwelt **RIMU**

—

ETAT DE FRIBOURG

STAAT FREIBURG